

MIEUX VIVRE —

LES vacances sont terminées, vous avez beaucoup dépensé. Puis la rentrée est arrivée, avec encore de nouveaux frais. Enfin, il y a eu les impôts, qu'il a bien fallu payer. Hélas, vous n'êtes pas pour autant à l'abri de nouvelles dépenses.

Voiture qui lâche, chaudière à remplacer... Mais la dépense peut aussi être agréable s'il s'agit d'acheter un nouveau canapé, une chaîne hi-fi, ou tout simplement, quand les fêtes approcheront, l'envie de faire un cadeau.

Voilà en tout cas de multiples raisons d'emprunter. A condition d'avoir l'œil. Car, si vous achetez à crédit, le choix du bon crédit est au moins aussi important que le choix du bon produit. Il existe en effet de multiples façons de s'endetter. Chacune a ses caractéristiques spécifiques et leurs coûts sont très variables.

Depuis le 1^{er} juillet 1990, une nouvelle réglementation a été mise en place pour y voir plus clair et rendre les comparaisons plus faciles entre les différents emprunts d'une même catégorie.

Il y a trois catégories de prêts à la consommation. D'abord, les prêts de toutes catégories d'un montant inférieur à 10.000 francs. Leur taux d'intérêt moyen était de 19,1 % au troisième trimestre 1990, ce qui signifie qu'en empruntant 100 francs, au bout d'un an, vous devez 100 francs plus 19,10 francs d'intérêts. Ensuite, il y a les ventes à tempérament, comptes permanents et autorisations de découvert d'un

les différents établissements n'y encouragent pas. Ainsi, les frais fixes, qu'on croyait supprimés, ne le sont pas. Dans de nombreuses agences visitées, on vous propose encore des prêts avec 120 ou 240 francs de frais de dossier. Demandez bien que l'on vous montre sur le contrat où il est écrit que ces frais sont pris en compte dans le calcul des taux d'intérêt. Et, bien sûr, comparez les taux. Mais n'en tirez pas de conclusion trop hâtive. Car la banque la plus chère de votre commune sera

vous propose votre banquier. Ou même, si vous n'avez pas peur de marchander et que vous êtes bon client chez un petit commerçant, sachez qu'il peut aussi vous faire des conditions avantageuses et des facilités de paiement, à l'amiable.

Autre bonne combine pour emprunter moins cher : votre entreprise. D'abord, le Code du travail prévoit deux types de facilités financières que votre employeur peut vous accorder.

D'une part, l'acompte sur un travail déjà effectué.

VOTRE ARGENT

Collaborateur du journal financier « Le Nouvel Économiste » et d'Europe 1, où il présente régulièrement les flashes boursiers, Gilles Pouzin vous

conseille chaque mois. S'il est des sujets que vous souhaitez lui voir aborder, écrivez-nous dès maintenant, il se fera un plaisir de les traiter pour vous.

Par Gilles Pouzin

Ainsi, en cas d'urgence, vous pouvez demander la moitié de votre salaire dès le 16 du mois, ou la moitié de votre treizième mois à la moitié de l'année.

D'autre part, l'employeur peut aussi consentir des avances, mais c'est plus rare.

Ensuite, renseignez-vous auprès du comité d'entreprise, qui peut vous trouver des prêts autour de 13 %. Ainsi, le Crédit Lyonnais prête à des taux préférentiels aux employés d'IBM, de Bouygues et bien d'autres. Les autres banques ont aussi

COMMENT EMPRUNTER À MOINDRES FRAIS

des accords et beaucoup d'entreprises sont concernées.

Encore plus intéressant, le Crédit Social des Fonctionnaires prête à des taux proches de 12 %. Aux fonctionnaires bien sûr, mais aussi à leurs parents et leurs enfants, aux employés du secteur public (comme les hôpitaux), des entreprises nationales (SNCF ou EDF), des entreprises à capitaux publics (Dassault, Alcatel, Thomson), etc. La liste est trop longue, renseignez-vous. L'adhésion coûte 320 francs, comptez-la dans le coût du crédit ! Autres privilégiés, les employés des banques elles-mêmes, qui peuvent emprunter à 11 %.

Si vous n'êtes pas dans la liste, ne désespérez pas. Il y a aussi des prêts avantageux pour les jeunes et les moins jeunes. Les étudiants en troisième année d'études supérieures peuvent emprunter à



Télévision
Impôts
Maison
Voiture...
Sachez
quel crédit
choisir ?

Acheter à crédit, pourquoi pas ? C'est souvent une bonne solution. Encore faut-il frapper à la bonne porte pour faire le bon emprunt !

